

**PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire
du samedi 26 novembre 2011**

Comité départemental de Paris de la FFESSM

Siège social : 1 Place d'Italie, 75013 Paris

Siège administratif : 151 rue Léon-Maurice Nordmann, 75013 Paris

L'an deux mil onze, le vingt six novembre à dix-huit heures trente, les membres de l'association se sont réunis à Paris sur convocation du comité directeur en date du 21 octobre 2011.

L'assemblée est présidée par Melle Sophie LE MAOUT en sa qualité de présidente. Le secrétariat est assuré par Monsieur Christophe BADESCO en sa qualité de secrétaire général du comité départemental de Paris de la FFESSM.

La présidente constate que vingt-quatre clubs sont présents et vingt-six sont représentés, totalisant 141 voix sur 195. Trois clubs non votants étaient présents (deux clubs des Hauts de Seine et un club du comité de l'Essonne).

La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée, que le quorum est atteint et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (le quorum étant de 49 voix).

Le comité interrégional Ile de France/ Picardie est représenté par son président, Monsieur Francis MERLO. Sont également présents Monsieur Richard POTHIER, conseiller technique sport régional (CTS-R), Mademoiselle Sidonie FOLCO, représentante de la direction départementale de la cohésion sociale de Paris (DDCS), Monsieur Alain ESNAULT, représentant du comité départemental olympique et sportif (CDOS). Madame Evelyne CIRIEGI, secrétaire générale du comité régional olympique et sportif d'Ile de France (CROSIF), prie les participants de bien vouloir l'excuser de son retard, leur souhaite une bonne assemblée générale et les rejoindra pour le buffet. Monsieur Serge MERCIER, président du comité des offices du mouvement sportif de Paris (CMOS Paris), prie les participants de bien vouloir l'excuser pour son absence.

Puis, la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- lecture et approbation du rapport de la présidente,
- lecture et approbation du rapport du secrétaire général,
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de la saison 2010-2011,
- quitus au trésorier,
- approbation du budget prévisionnel pour l'exercice de la saison 2011-2012,
- Vote du projet de résolution montant de la nouvelle cotisation pour la saison 2012-2013,
- Vote du projet de résolution : travaux de rénovation local du Codep,
- Rapport des commissions,
- Questions diverses,
- Intervention de Sidonie FOLCO, représentante de la direction départementale de la cohésion sociale de Paris
- intervention de Richard POTHIER, conseiller technique sport régional,
- intervention de Francis MERLO, président du comité interrégional Ile de France / Picardie.

Après présentation, le rapport moral de la présidente est adopté à l'unanimité.

Après présentation, le rapport du secrétaire général est adopté à l'unanimité.

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice de la saison 2010-2011, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

L'assistance exprime le souhait de rajouter dans les comptes des commissions (dans les dépenses) la notion « hors coût du local ».

Le budget 2011-2012 est en forte hausse compte tenu de l'intégration de la Traversée de Paris (réalisée en septembre 2011 et imputée sur la saison 2011-2012).

Le quitus de sa gestion est donné à la trésorière générale pour l'exercice écoulé à l'unanimité.

PREMIERE RESOLUTION

Après présentation du budget de l'exercice de la saison 2011-2012, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Proposition de fixer le montant de la cotisation pour la saison 2012-2013 à 47 euros (augmentation de 2 euros, soit 4,4%).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Il est proposé de réaliser des travaux dans le local : changement des sols, peinture, aménagement de la cuisine.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Après présentation du rapport de la commission juridique par Mounir MEDDEB, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Les questions / réponses (anonymisées) abordées par la commission juridique seront publiées sur le site Internet ; un forum d'échange sera étudié.

Après présentation du rapport de la commission biologie et environnement subaquatique par Youm LY, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Des fiches par niveau pour préciser le contenu des formations biologie et environnement sont prévues au niveau régional. Des présentations seront assurées au Codep.

Après présentation du rapport de la commission technique par Christophe BADESCO, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission apnée par Francis PAPOAL, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission nage avec palmes par Christophe MORVAN, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission archéologie par Christian MIGNOT, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Les clubs peuvent contacter Christian MIGNOT pour se rendre à Crécy.

Après présentation du rapport de la commission médicale par Bernard PILLET, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Lors des échanges avec les présidents de club, Alain ESNAULT, représentant du CDOS, informe que le projet d'augmentation du tarif des piscines parisiennes n'a été que retiré de l'ordre du jour et n'est donc que partiellement abandonné. En effet, après les fortes réactions de clubs, l'augmentation prévue de 400% a été annulée, mais une augmentation « raisonnable » sera néanmoins appliquée à la prochaine saison.

Mademoiselle Sidonie FOLCO, représentant la direction départementale de la cohésion sociale, présente les actions de sa Direction. Elle expose rapidement son travail « gestion des risques et accidents en plongée » et son travail en collaboration avec le Codep Paris. Une première réunion avec les présidents de club et les encadrants sera organisée le vendredi 10 février 2012 au Codep Paris.

Monsieur Richard POTHIER, conseiller technique sport régional, informe :

- le salon de la plongée (possibilité de venir avec des classes le vendredi et le lundi seulement). Des baptêmes sont organisés à cette occasion (recherche de moniteurs via Michel ABELLO).
- sortie d'un Subaqua spécial Jeunes, rédigé par Jérôme HLADKY
- la préparation MF2 a commencé ce jour
- les brevets d'état. Fin du BEES1 en décembre 2013 et du BEES2 en décembre 2012.
- le Stade de France ne sera probablement pas renouvelé cette année, faute de financement du conseil régional.

Monsieur Francis MERLO, président du comité interrégional Ile de France/ Picardie, transmet les amitiés du Président de la FFESSM, Jean-Louis Blanchard.

- 43 stages finaux MF1 la saison passée (pour environ 150 stages initiaux), 64 cette saison.

La saison prochaine, un stage supplémentaire sera organisé en août 2012, soit 1 stage en mai, juillet, août, septembre, octobre.

MF2 : 27 personnes la saison précédente, une vingtaine cette saison.

Salon de la Plongée : une entrée gratuite par club sera encartée dans le prochain Subaqua.

Traversée de Paris : souhait de réitérer cette manifestation.

Cette année, 26 licences de plus que la saison passée sur l'ensemble du Comité Ile de France/Picardie.

Paris est le deuxième comité en nombre de licences mais est le premier en nombre de clubs.

Le nouveau local du comité régional sera accessible à la fin du printemps 2012.

AG régionale le 11 février à Villiers sur Marne, AG nationale les 31/3 et 01/04 à Lille.

AG régionale de la saison prochaine : le 09/02/2013 à Brétigny sur Orge.


Les médailles : le président insiste sur cette valorisation des bénévoles.

Enfin Francis MERLO, président du comité interrégional Ile de France/ Picardie remet à Sophie LE MAOUT, présidente du comité, le diplôme de la médaille de bronze de la Jeunesse et Sports

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt et une heures dix minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et le secrétaire.

Le secrétaire général
du comité départemental de Paris
Christophe BADESCO



La présidente
du comité départemental de Paris
Sophie LE MAOUT

